Cristina Fernandez demande à se porter partie civile dans l’affaire de tentative d'assassinat

Image not found or type unknown

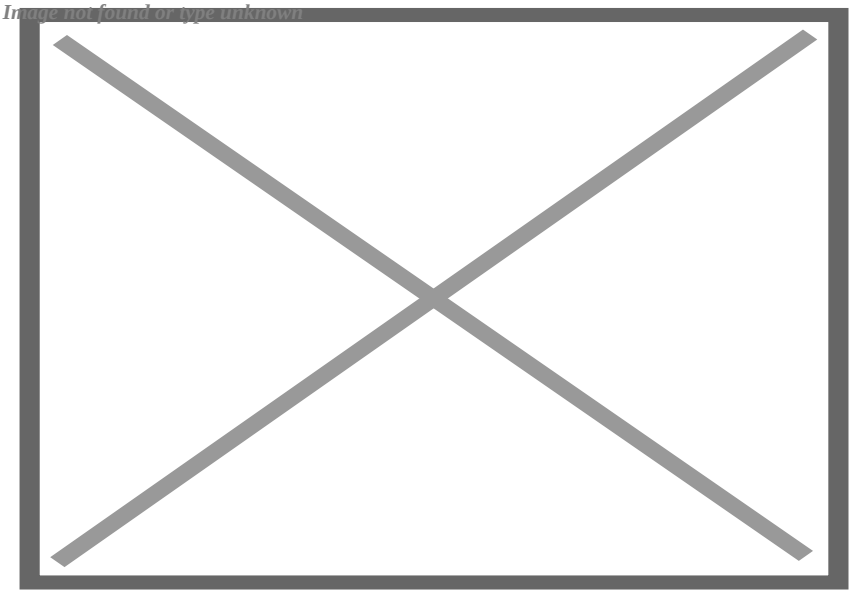

La Havane, 14 sept. (RHC)- La vice-présidente argentine, Cristina Fernandez, a demandé à se porter partie civile dans l'affaire de la tentative d'assassinat dont elle a été victime le premier septembre, a rapporté mardi l'agence de presse Télam.

Selon l'agence de presse, l'ancienne présidente a désigné Juan Manuel Ubeira et Marcos Aldazabal comme ses avocats et elle a exigé que leurs représentants aient un accès immédiat au dossier.

En outre, elle a demandé que ses avocats soient convoqués à "tout acte définitif et irréprochable" de la procédure.

En revanche, elle a indiqué que lorsqu'elle le jugera opportun, elle se présentera comme partie civile avec les conseils de l'avocat Gregorio Dalbón.

Le premier septembre au soir, Fernando Sabag, 35 ans, de nationalité brésilienne, a pointé une arme sur la tête de l'ancienne présidente alors qu'elle saluait des personnes rassemblées devant son appartement dans le quartier de Recoleta, de Buenos Aires.

Dans la nuit de dimanche à lundi 4, des agents de l'unité d'enquête antiterroriste ont arrêté sa petite amie, Brenda Uliarte, après qu'elle ait été détectée sur les images des caméras de surveillance situées à proximité du domicile de l'ancienne cheffe d'État.

Après l'analyse d'un téléphone portable appartenant à Brenda Uliarte, il a été découvert qu'elle était en contact avec Agustina Díaz avant et après l'attaque et que cette dernière l'a aidée à s'échapper du lieu après l'attaque contre Fernández, pour laquelle elle a également été arrêtée.

Source: Prensa Latina

---

https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/299164-cristina-fernandez-demande-a-se-porter-partie-civile-dans-laffaire-de-tentative-dassassinat

Radio Habana Cuba